



# LE POTAGER

Depuis 2016, la mise en place d'une semaine du développement durable a permis aux élèves de mesurer les enjeux de la création d'un espace de jardinage au sein de l'établissement. A la fois lieu de cohésion entre les différents acteurs, lieu d'observation et de modeste production, le jardin permet de questionner les enjeux du développement durable (solidarité, enjeux alimentaires, connaissance des espèces végétales et autonomie de la production...).



La création du jardin est un projet qui a mûri sur plusieurs années, enrôlant diverses promotions d'élèves, dont certains initialement peu sensibilisés à ces questions. Le rôle des éco-délégués a été essentiel : véritables passeurs, ils sensibilisent au quotidien leurs pairs. Cette sensibilisation s'est faite par des sorties de terrain et grâce à des partenariats (SIPOM, CPIE du Tarn, diététiciennes). Au quotidien dans les classes, les travaux de Pierre Rabhi et de Cyril Dion sont le support de débats argumentés. L'enjeu pédagogique est de se confronter à la question de la production de l'alimentation avec ses aléas et ses enjeux. La démarche de permaculture a permis de préserver et d'enrichir un sol initialement très pauvre et sec. Le « jardinage » se conçoit comme un moyen de compréhension du vivant et comme un enjeu d'exercice de la citoyenneté.



La bonne gestion de l'eau étant un axe majeur de développement durable, l'irrigation de l'espace potager est prévue grâce à la récupération des eaux de pluie et à des oyas (système d'irrigation ancestral économisant l'eau grâce à un récipient de terre crue qui irrigue par capillarité). Une couche épaisse de paillis protège le sol de la déshydratation.



Dans le cadre de l'amélioration de l'internat, un projet « tisanerie » a été mis en place. La plantation d'herbes utilisées pour les tisanes et, le jardinage, en tant qu'activité, prennent toute leur place dans l'idée d'un lycée envisagé comme un véritable lieu de vie. Enfin, le marc du café vendu au foyer fournit un apport de matière organique intéressant pour le jardin.

**« La restauration de la terre nourricière ne devrait plus être considérée comme étant de la seule compétence et responsabilité des professionnels de la terre. Chaque citoyen peut, et je dirais doit, contribuer à cette œuvre de sauvegarde de l'humanité et de la nature, soignant, pansant, animant un fragment de la terre commune pour son bien-être propre et par conséquent celui de la communauté terrestre. »**

Pierre Rabhi

